

# PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

- 11 h | 01. Ouverture et présences
- 11 h 05 | 02. Adoption de l'avis de convocation
- 11 h 10 | 03. Adoption du projet d'ordre du jour
- 11 h 15 | 04. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 3 février 2018
- 11 h 20 | 05. Message du président de la Relève agricole de la Mauricie (RAM)
- 11 h 25 | 06. Présentation et adoption des états financiers au 31 décembre 2018
- 11 h 35 | 07. Nomination d'un expert-comptable pour 2019
- 11 h 40 | 08. Adoption du rapport d'activités 2018
- 11 h 50 | 09. Mot du représentant de la Fédération de l'UPA de la Mauricie (FUPAM)
- 12 h | 10. Mot du représentant de la Fédération de la relève agricole du Québec
- 12 h 10 | 11. Changements aux règlements généraux
- 12 h 25 | 12. Élections
- 12 h 35 | 13. Résolutions
- 12 h 40 | 14. Divers
- 12 h 45 | 15. Levée de l'assemblée